Montréal, le 15 juillet 2016

## Par dépôt électronique (SDÉ)

M<sup>es</sup> Catherine Dagenais et Pierre Grenier Dentons Canada 1, Place Ville Marie Bureau 3900 Montréal (Québec) H3B 4M7

Objet: Demandes d'Hydro-Québec par sa direction Contrôle de

mouvements d'énergie dans ses fonctions de coordonnateur de la

fiabilité au Québec visant l'adoption des normes de fiabilité

Dossiers de la Régie : R-3944-2015

R-3949-2015 R-3957-2015

Chère consœur, cher confrère,

La Régie de l'énergie (la Régie) a bien reçu votre lettre du 12 juillet 2016 requérant un délai additionnel aux fins de fournir les commentaires de RTA sur les normes examinées au cours des séances de travail tenues les 31 mars, 2 et 30 juin 2016 et mentionnée en annexe à notre correspondance du 8 juillet 2016 transmise dans les dossiers mentionnés en objet.

Compte tenu des motifs invoqués, la Régie accorde à RTA le délai demandé et attendra donc les commentaires de cette dernière sur lesdites normes d'ici 12h, le 27 juillet 2016.

Veuillez agréer, chère consœur, chers confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate Secrétaire de la Régie de l'énergie VD/vd